

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception

Réception par le préfet : 30/12/2015
 Publication : 30/12/2015
Date de convocation :
 Pour l'autorité Compétente par délégation
 21.12.2015

Membres

En exercice :

Présents :

Votants :

Décisions N°

00001

Le 30.12.2015

Le 30.12.2015

LE CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence d'Antoine GIORGI, Maire de Serra di Ferro.

Etaient présents : Jean ALFONSI, Dominique BARTOLI, Marie-Pierre BARTOLI, Antoine GIORGI, Jérôme LEONETTI, Coralie MANCINI, Martin VALENTINI.

Etait représentée :

Etaient absente : Jean-Baptiste SANTONI, Olivier BURESI, Ilana PERETTI, Martine CHIARELLI.

Objet : REGULARISATION FIN D'ANNEE

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide de procéder aux virements de crédit suivants sur le budget de l'exercice.

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D F 011 6064	9 500,00		
D F 011 8156	2 500,00		
D F 011 823	2 500,00		
D F 012 6411	1 000,00		
D F 023 023 (ordre)		10 000,00	
D F 65 6533		1 000,00	
D F 65 6535		3 500,00	
D F 65 6536		1 000,00	
D I 23 231 2107		10 000,00	
R I 021 021 OPFI (ordre)		10 000,00	

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures		15 500,00
	Réductions	10 000,00	15 500,00
Recettes :	Ouvertures		
	Réductions	10 000,00	
Equilibre :	Ouv. - Red.		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	15 500,00
Solde Réductions	15 500,00
Ouv. - Rédt.	

SERRA DI FERRO, le 30.12.2015

L'ordonnateur,

Le Maire
GIORGI

